

L'info de la municipalité de Les Hauteurs

Bonjour,

Nous sommes entrés dans l'année 2012 de plein pied. À la population de Les Hauteurs, je souhaite une bonne et heureuse année et surtout de la santé de la part des membres du conseil et des employés de la municipalité.

L'an passé nous avons réglé le problème de stationnement d'hiver dans le 2 & 3 Ouest pour les utilisateurs de la ZEC. De plus, nous avons reconstruit le pont du Rang 4 Est. Dans ce cas, il nous reste que quelques menus travaux au printemps. Nous avons commencé à travailler pour récupérer le local *le partage*, pour son utilisation future, à titre de bibliothèque et centre d'activités créatives.

Cette année 2012 ne sera pas en reste. **Le gros dossier** est l'aqueduc et les égouts. Il faut être conscient que sans ces deux services, il est impossible de faire du village un lieu attrayant pour implanter de nouvelles maisons ou de petites entreprises. Le dossier est prioritaire...il y a une subvention qui peut atteindre 95 % du coût des travaux.

Le second dossier est la caserne de pompier. En effet, elle est complètement désuète, ne répond plus aux besoins et ce service est un service de protection civile. Il est facile de dire que c'est dispendieux, mais lorsque vous avez un incendie, ce n'est pas le temps de dire qu'on aurait du faire quelque chose pour le service d'incendie. Il y a des demandes de subventions qu'on doit faire au gouvernement pour ce bâtiment.

Le troisième dossier qui sera travaillé et qui sera la continuité de 2011 est la bibliothèque. En effet, en 2011 les groupes occupant les locaux ont été approchés pour expliquer ce que nous voulons faire. Nous avons expliqué aux Fermières comment ont voient leur intégration dans le bâtiment futur avec la bibliothèque. Une bibliothèque est non seulement un lieu où l'on retrouve des livres, mais aussi des ordinateurs, des disques, des vidéos, un lieu qui permet des rencontres, des formations (conférenciers, activités culturelles, etc.). Je rappelle aux Fermières que l'activité de tissage était une activité d'utilité de base pour confectionner des biens essentiels à la vie courante dans le passé. Aujourd'hui, cette activité de tissage se situe dans les arts textiles et la culture (Histoire). Si on désire conserver cette tradition vivante, on doit la montrer et la mettre en valeur.

Un peu dans la même foulée, la municipalité a offert à l'Âge d'Or d'acheter leur bâtiment, de le réparer le plus rapidement possible pour que son utilisation soit maximisée. Que tout le monde ait sa vaisselle, sa cuisine, ses affaires, il y a des choses à placer en commun et chacun pourrait l'utiliser lorsqu'il en aurait besoin. Avez-vous déjà pensé au coût du dédoublement de toutes ces choses... L'argent pourrait servir pour des activités et les bâtiments seraient occupés plus souvent.

Si on désire sortir de la situation de municipalité dévitalisée dans laquelle nous sommes, on doit se prendre en main. C'est un peu comme créer une entreprise. Si vous voulez créer une entreprise, personne ne le fera à votre place. C'est vous qui devez être le moteur pour que l'affaire avance. C'est ça le travail...Vous devez-vous renseigner, valider vos connaissances, vérifier auprès des instances, dans certains cas insister, faire vos devoirs et si vous persévérez et que votre projet est bon, vous réussirez. Voler le projet d'un autre n'est pas gage de succès. Sa demande beaucoup de temps, de réflexion, il n'y a pas, au grand jamais, de chemin déjà tracé. Pour une municipalité, c'est la même chose. Si on ne fait rien, aucune démarche, et qu'on n'est pas convaincu, oubliez cela, personne au gouvernement ou dans les organismes ne fera le travail à votre place. Si comme population on ne désire pas que ça change, personne ne viendra réaliser le changement à notre place.

Pour ceux qui ont des problèmes avec la 298, je rappelle le numéro de téléphone à contacter : 418-775-8801

Employée secrétaire : Nous avons recruté Madame Alexandra Richard pour le poste de secrétaire au bureau municipale suite au départ de Madame Nathalie Bélanger

Du nouveau au bureau municipal : L'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) est heureuse de nous annoncer, suite au processus de reconnaissance des acquis mené en collaboration avec le CEGEP de Sorel-Tracy, que Madame Diane Bernier a reçu sa certification à titre de Gestionnaire municipale agréé , grade 1. Depuis plusieurs années, Madame Bernier s'inscrit aux activités de formations de l'association pour demeurer la plus à jour possible dans le cadre de son travail. Comme on peut le constater, rien n'est acquis, même si ça fait plusieurs années qu'on fait le travail. Félicitation, c'est une reconnaissance de vos compétences.

Élection au conseil municipal de Les Hauteurs : Les dépôts de candidatures auront lieu du 10 au 24 février 2012. Je rappelle que s'il y a une seule candidature, il n'y a pas de vote et les coûts sont moindres pour l'élection.

Appel d'offre pour le déneigement de la patinoire : Dans le journal du 5 décembre 2011, nous avons fait un appel d'offre pour avoir les services d'un ouvrier de cour à Les Hauteurs, ce qui permet d'utiliser ses services pour la patinoire lors de grosses tempêtes de neige. Un seul soumissionnaire a répondu à l'offre par lettre cachetée. L'ouverture des soumissions a eu lieu au bureau municipal à 11h05 le 14 décembre 2011 par le maire en présence de la directrice générale. Nous avons retenu les services de Monsieur Jérôme Bérubé.

PFM et MADA : Je rappelle que nous avons une subvention pour développer la **Politique Familiale Municipale (PFM)** et **Municipalité Amis Des Aînés (MADA)**. Nous avons 18 mois pour compléter le travail.

La Politique familiale municipale a pour but de mettre en place des mesures, des services, pour aider et faciliter les familles au niveau de leur fonctionnement. Pensons simplement aux parents qui travaillent ! Comment fait-on pour être là au retour de l'école? Si notre politique est bien construite, que les mesures mises en place sont appropriées, nous allons créer un environnement favorable aux familles. Peut-être auront nous de nouvelles familles qui désireront s'établir à Les Hauteurs? Ça coûte rien d'essayer et nous aurons un environnement favorable qui peut nous aider à conserver l'école ouverte. Je ne veux pas me retrouver dans quelques années comme à Saint-Charles!

Pour la Municipalité amis des aînés, c'est un peu la même chose mais pour les aînés. Quels sont les services que la municipalité devra se doter pour que les aînés soient bien ici à Les Hauteurs. Nous avons une extension du CLSC, mais rien n'est jamais acquis. Que pouvons-nous faire de plus pour que les personnes demeurent le plus longtemps dans leur maison? J'ai assisté à une présentation l'automne dernier au CRSSS à Mont-Joli où le Docteur Rochon nous a présenté les avenues futures des soins de santé au Québec. C'est l'orientation que prennent les services de santé, garder les personnes à la maison. La subvention est là pour réaliser le travail de réflexion et établir les balises qu'on doit mettre en place pour créer cet environnement favorable.

Plusieurs personnes seront sollicitées cette année pour participer à des rencontres de réflexion et nous aider à développer ces deux programmes. Si les familles sentent qu'elles ont un support qui répond à leurs besoins et que les aînés pour leur part, trouvent à Les Hauteurs un encadrement qui leur permet de fonctionner et de demeurer à la maison, nous avons alors un environnement propice au développement. En décembre, la municipalité a signé l'entente avec le CLSC pour que les pompiers de Les Hauteurs soient reconnus comme premiers intervenant. Des formations leurs seront dispensées pour accomplir le travail. Merci aux pompiers de s'impliquer. Le développement c'est l'affaire de tous...